

ACCES à la CULTURE

CR de la Réunion du 27 septembre 2016

Au FRAC à Metz

Ordre du jour : Point sur les conventions signées entre les associations du Réseau et les organismes culturels de l'agglomération messine

Rappel : Le projet

- L'objectif : faciliter la participation des bénéficiaires des associations et de leurs accompagnateurs à la vie culturelle de la cité.
- La méthode : les associations du réseau prennent contact avec les acteurs de la vie culturelle pour initier un dialogue et envisager un partenariat.
- Les moyens : des places sont mises à disposition dans le cadre d'un engagement réciproque ; l'association assure l'accompagnement et la structure culturelle propose une ou des médiations.
- Les engagements : Chaque association du réseau utilisatrice du dispositif s'engage à faire un compte rendu succinct, quantitatif (nombre de personnes ayant utilisé le dispositif) et qualitatif (comment les personnes ont perçu le spectacle). Ce bilan sera transmis à la structure culturelle partenaire et au groupe culture afin de réaliser le bilan global de ces actions.

I - présentation des nombreuses possibilités d'accès à des prestations culturelles offertes aux associations du réseau de solidarité

De manière générale, quand une association a réservé des places pour un concert, une activité, merci [d'en informer le réseau](#) afin que cette participation soit inscrite dans la rubrique "sorties activités" de ce site.

Cette inscription permet de visualiser les places restant disponibles. Elle peut aussi permettre de coordonner une action culturelle entre plusieurs associations.

➤ **ARSENAL – BAM- TRINITAIRES**

• **Les propositions**

- Les spectacles de danse et de musique : le spectacle choisi donne lieu à des places mises à disposition et à une préparation, à définir à chaque fois.
 - En amont des spectacles, des visites de l'Arsenal peuvent être organisées pour que chacun se sente à l'aise dans le lieu.
 - La galerie photo, accessible gratuitement, mais où des visites guidées peuvent être organisées. La présence lors des vernissages est possible et souhaitée.
 - On trouvera prochainement sur le programme le Logo « Bérénice » : l'organisme s'engage à accompagner les publics de façons multiples *avant et après le spectacle. Cette initiative est portée par le festival Passages.*
-

- **Les conditions de mises en œuvre du partenariat**

- Les organismes culturels sont rencontrés en amont des spectacles, afin que les accompagnateurs en aient une connaissance par le biais, par exemple, des conférences.
- L'association devra préciser le nombre exact de places souhaitées 15 jours avant le spectacle et, dans tous les cas, cela sera confirmé au plus tard dans la journée.
- Le travail se poursuit aussi après le spectacle : *Metz en scènes* souhaite avoir un retour sur le ressenti des personnes que les associations ont accompagnées.
- La mise à disposition de places et le travail de médiation représentent un coût qui explique l'engagement demandé aux associations.

- **Programmation et événements proposés**

- Tous les événements proposés par l'Arsenal sont concernés par la proposition excepté les spectacles qui ont le label LN.
- **Contact** : [Myriama IDIR](#)

- **L'Orchestre national de Lorraine**

- **Les propositions**

- Trois concerts sont proposés. Dix places sont mises à disposition pour chaque concert.
 - **vendredi 14 octobre 2016** : «**Symphonie du Nouveau Monde**» d'Anton DVORAK à l'Arsenal à 20h. Rencontre avec un artiste de 19h à 19h30 le 14 octobre au salon Claude Lefèvre à l'Arsenal.
 - **vendredi 10 février 2017** : «**Nuits d'Orient**» de Camille Saint Saëns et Rimski Korsakov à l'Arsenal à 20h. Rencontre avec un artiste de 19h à 19h30 le 14 octobre au salon Claude Lefèvre à l'Arsenal.
 - **Vendredi 12 mai 2017** : «**Des cowboys aux gauchos**» Gershwin, Piazzola, Ginastera à l'Arsenal à 20h. Rencontre avec un artiste de 19h à 19h30 le 14 octobre au salon Claude Lefèvre à l'Arsenal.
- En amont des spectacles, possibilité d'être accueillis lors des répétitions à la Maison de l'Orchestre.
- Des musiciens peuvent être disponibles pour aller dans les établissements.

- **Les conditions de mises en œuvre du partenariat**

- Les conditions de mise en œuvre sont précisées au moment de l'inscription. Les accompagnateurs ont la possibilité d'être accueillis lors des répétitions.

- L'association devra préciser le nombre exact de places souhaitées au plus tard 10 jours avant le spectacle et, dans tous les cas, devra confirmer la présence au spectacle au plus tard la veille.
- Le travail se poursuit aussi après les spectacles : *l'Orchestre National de Lorraine* souhaite avoir un retour sur le ressenti des personnes que les associations ont accompagnées.
- **Programmation et événements proposés**
 - Pour en savoir davantage sur les concerts proposés, [le site de l'ONL](#) .
- **Contact : [Caroline PHILIPPE](#).**

➤ **Centre POMPIDOU- METZ**

● **Les propositions**

● Visites guidées : elles ont lieu le **mercredi**, en dehors des vacances scolaires. Le groupe (15 personnes maximum) est accompagné d'un médiateur qui utilise des outils adaptés au public. Elles sont organisées à partir d'un planning qui est communiqué en juin. Il est nécessaire de s'inscrire avant début septembre (pré-inscription). Cette inscription doit être confirmée deux semaines avant la date de visite (en particulier le nombre de participants). Elles sont gratuites.

● Visites libres : il suffit de prévoir la visite d'un groupe, d'en avvertir le centre. Au cours de la visite, les médiateurs postés en salle peuvent vous donner des éclaircissements sur des œuvres situées sur leur zone de surveillance.

● Spectacles vivants : il est possible d'y participer avec un tarif réduit ou gratuitement. De même un accueil est possible aux répétitions générales.

● Informations, formations des bénévoles : en septembre, une rencontre est prévue entre les médiateurs et les structures partenaires de façon à faire le point sur les possibilités offertes, à se familiariser avec Centre Pompidou-Metz. Il est prévu de mettre en place des formations à la médiation culturelle pour les bénévoles.

● Partenariat personnalisé : il est possible d'inventer des choses avec chaque structure. Par exemple, une carte blanche à un artiste pour un atelier délocalisé pour un partenaire.

● **Les conditions de mises en œuvre du partenariat**

- Les accompagnateurs des groupes sont les bienvenus en amont de chaque exposition.
- Le Centre Pompidou Metz propose de former les accompagnateurs/médiateurs bénévoles avant chaque exposition.
- L'association devra préciser le nombre personnes composant le groupe de visiteurs. Les inscriptions se font conformément au protocole prévu dans la convention.
- L'accès à l'offre culturelle du Centre Pompidou Metz passe par trois étapes:
 - l'information sur l'offre et les possibilités d'accompagnement,
 - la démarche, le fait de s'autoriser à aller voir,
 - l'approche et la compréhension des œuvres.

- L'étape "s'autoriser à aller voir" est l'étape la plus importante à travailler.
- Le Centre Pompidou Metz souhaite avoir un bilan sommaire réalisé par les associations après chaque visite.
- **Programmation et événements proposés**
 - [La programmation](#)
- **Contact** : [Jules COLY](#)

➤ **L'OPERA-THEATRE**

- **Les propositions**
 - Invitations à trois spectacles à l'Opéra Théâtre pour six personnes par spectacle.
 - Ballet [Tango](#) le mardi 18 octobre 2016 à 20h
 - Opéra [Le téléphone / Amélia va au bal](#) de Menotti le jeudi 9 mars à 20h
 - Théâtre [Raoul Barbe bleue](#) , André Grétry, le samedi 25 mars 2017 à 17h
 - Une visite commentée de l'Opéra Théâtre, destinée aux accompagnateurs / médiateurs des associations à prévoir un matin (15 personnes maxi).
 - Une visite commentée de l'Opéra Théâtre, destinée aux bénéficiaires des associations. A prévoir un matin pour un groupe de 30 personnes au maximum.
 - Accès à une répétition commentée d'un spectacle, ballet ou opéra, pour un groupe de 20 personnes maximum. Cette activité se déroulera en après-midi.
- **Les conditions de mises en œuvre du partenariat**
 - Les conditions de mise en œuvre sont précisées au moment de l'inscription.
 - Pour les spectacles, l'association devra préciser le nombre exact de places souhaitées au plus tard 15 jours avant le spectacle et, dans tous les cas, devra confirmer la présence au spectacle au plus tard deux jours avant celui-ci.
- **Programmation et événements proposés**
 - Pour en savoir davantage sur les activités et les événements proposés, [le site de l'Opéra Théâtre](#) .
- **Contact** : [Solenne DUMONT](#)

➤ **LE CONSERVATOIRE**

- **Les propositions**
 - Invitations aux grands événements du Conservatoire de Metz Métropole
 - **Concerts du Conservatoire à l'Arsenal.**

- Concert des orchestres **dimanche 11 décembre 2016** à 16h
 - Concert des ensembles : **dimanche 19 mars 2017** à 18h
 - **Spectacle du Conservatoire à l'opéra théâtre.**
 - Carrefour Pierné : **samedi 1er avril 2017** à 20h
Le spectacle allie musique, danse et théâtre. Les œuvres présentées sont celles de jeunes auteurs, de jeunes compositeurs. Elles sont interprétées, illustrées par les élèves du Conservatoire de Metz Métropole.
Les prix récompensant de jeunes auteurs francophones de nouvelles, de jeunes musiciens du Conservatoire pour leur travail de composition ou d'improvisation, sont remis à la fin du spectacle.
 - Spectacle de danse : dimanche **21 mai 2017** à 17h
 - Rencontres avec les élèves et les professeurs lors des répétitions,
 - Ateliers de "découverte instrumentale" au conservatoire
 - Des [projets](#) peuvent être mis en place avec les associations.
 - **Les conditions de mises en œuvre du partenariat**
 - Les conditions de mise en œuvre sont précisées au moment de l'inscription.
 - Pour les spectacles, l'association devra préciser le nombre exact de places souhaitées au plus tard 10 jours avant le spectacle et, dans tous les cas, devra confirmer la présence au spectacle au plus tard dans la veille.
 - **Programmation et évènements proposés**
 - Pour en savoir davantage sur les activités et les évènements proposés, [le site du Conservatoire](#) .
 - **Contact : [Christelle Sanderet de Vallone](#)**
- **LE FRAC**
- **Les propositions**
 - Expositions thématiques en lien avec l'actualité.
 - Visite et travail avec un médiateur.
 - **Les conditions de mises en œuvre du partenariat**
 - Les accompagnateurs des groupes sont les bienvenus en amont de chaque exposition.
 - Ils peuvent être accompagnés par un médiateur lors de leur visite.
 - L'association devra préciser le nombre personnes composant le groupe de visiteurs.
 - Le FRAC souhaite avoir un bilan sommaire réalisé par les associations après chaque visite.
 - **Programmation et évènements proposés**

- [La programmation](#)
- **Contact** : [Chéryl GRECIET](#)

II - débat autour des projets culturels des associations pour l'année

Les contraintes des associations

- Construire un programme culturel sur l'année
- S'engager à participer aux actions de médiation prévues et à accompagner les bénéficiaires aux différents moments (avant le spectacle et pendant)
- Prévenir la structure culturelle, au plus tard 10 jours avant le spectacle, du nombre exact de personnes qui assisteront au spectacle (au plus tard le jour même pour que les places non utilisées puissent être mises à la vente)
- Faire un bref retour quantitatif (combien de personnes ont participé ?) et qualitatif (comment ont-ils ressenti le spectacle ?)

Il est parfois difficile de trouver des bénévoles pour accompagner : on peut faire appel à des étudiants en médiation culturelle de l'université Lorraine. On peut aussi voir avec des étudiants arts du spectacle

Les contacts :

- Centre POMPIDOU- Jules COLY - jules.coly@centrepompidou-metz.fr
- Metz en Scènes (Arsenal- BAM – Trinitaires) - Myriama IDIR
midir@metzenscenes.fr
- ONL – Caroline PHILIPPE - cphilippe@orchestrenational-lorraine.fr
- Le conservatoire – Christelle SANDERET de VALONNE -
cdevalonne@metzmetropole.fr
- L'opéra – théâtre – Solenne DUMOND - sdumond@metzmetropole.fr
- Le FRAC – Chéryl GRECIET - publics@fracloorraine.org